

**COMMUNIQUÉ****PREMIÈRE PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE - RAPPEL**

**Québec, le 10 mars 2009** – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) présidée par Pierre Fortin, assisté du commissaire Jacques Locat, amorce demain **le 11 mars 2009 à 19 h** la première partie de l'audience publique sur le *Projet minier aurifère Canadian Malartic par la Corporation minière Osisko*.

Date	à compter du 11 mars 2009
Heure	19 h
Endroit	sous-sol de l'église Saint-Martin-de-Tours 581, rue Royale Malartic

La commission tiendra au même endroit d'autres séances les jours suivants, **en après-midi à 13 h 30 et en soirée à 19 h**, selon ses besoins et ceux du public. Cette première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

**WEBDIFFUSION AUDIO ET QUESTIONIS EN LIGNE**

Les séances seront diffusées en mode audio et en direct sur le site Web du BAPE au **www.bape.gouv.qc.ca**. Les personnes intéressées pourront faire parvenir leurs questions sur le projet au moyen d'un **formulaire électronique**. Les modalités de traitement des questions en ligne par la commission d'enquête sont disponibles sur le site Web du BAPE.

**MODIFICATIONS AU CALENDRIER DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE**

Le public est invité à prendre note des modifications qui ont été apportées au calendrier des séances de la deuxième partie de l'audience publique à la demande de personnes du milieu concerné par le projet. La deuxième partie de l'audience publique débutera le **mardi 14 avril 2009** et les séances se tiendront à **l'Auditorium de l'école Renaud, situé au 621, rue de la Paix, à Malartic**. Cette deuxième partie de l'audience permettra à la commission d'enquête d'entendre les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui désirent faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet.

**NOUVEAU CENTRE DE CONSULTATION**

Les documents relatifs au projet sont maintenant disponibles à la **bibliothèque municipale de Val d'Or** située au 600, 7e Rue. Ils sont également disponibles à la bibliothèque municipale de Malartic située au 640, rue de la Paix, de même que dans les centres de documentation permanents du BAPE à ses bureaux de Québec et à l'Université du Québec à Montréal.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 9 juillet 2009, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp. Par la suite, la ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

– 30 –

Source : Danielle Hawey  
Conseillère en communication  
1 800 463-4732 ou 418 643-7447 poste 533  
mine-malartic@bape.gouv.qc.ca